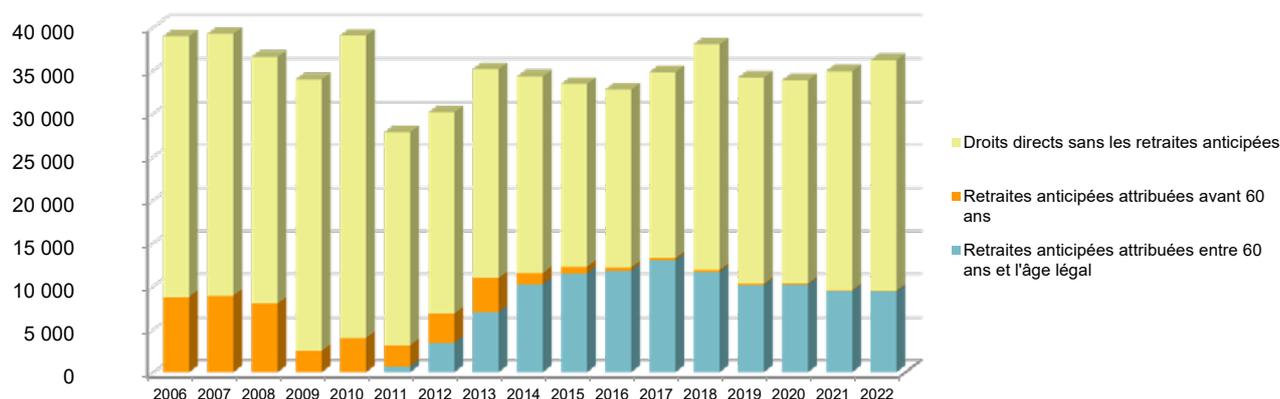


Retraités résidant en Carsat Normandie

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	18 446	27 306	45 752
Droits directs (retraites personnelles)	16 971	19 176	36 147
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 475	8 130	9 605
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 204	1 682	2 886

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 973	3 100	10 073
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	75,3 ans	73,4 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	9,0%	13,0%	11,1%
Retraités bénéficiant d'une surcote	12,3%	14,2%	13,3%

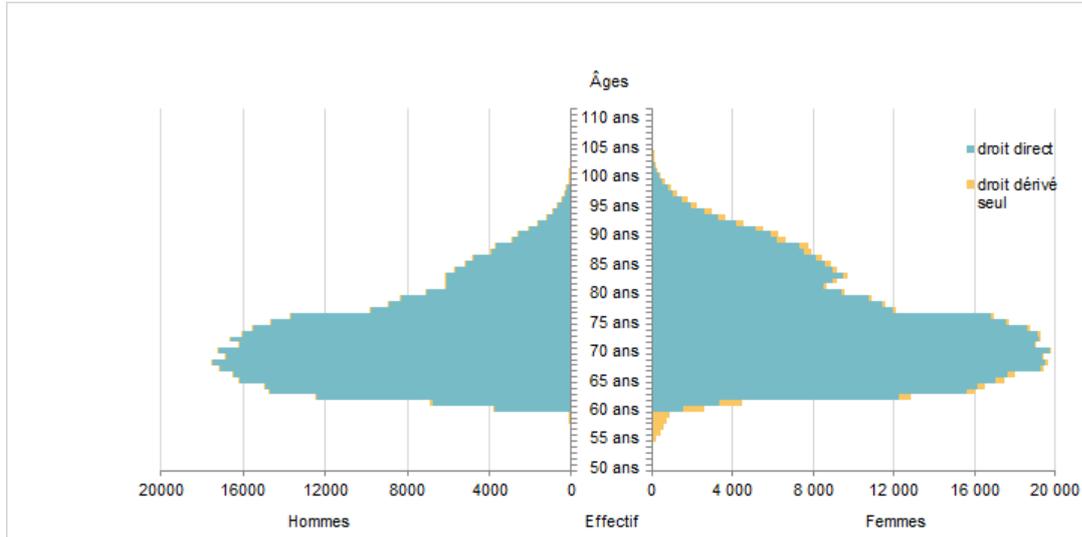
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	336 738	431 484	768 222
Retraités percevant un droit direct seul	324 068	304 590	628 658
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 773	14 772	16 545
Retraités percevant les deux à la fois	10 897	112 122	123 019
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	3,1%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	115 724	53 316	169 040
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 004 €	764 €	869 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,1%	43,6%	30,9%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

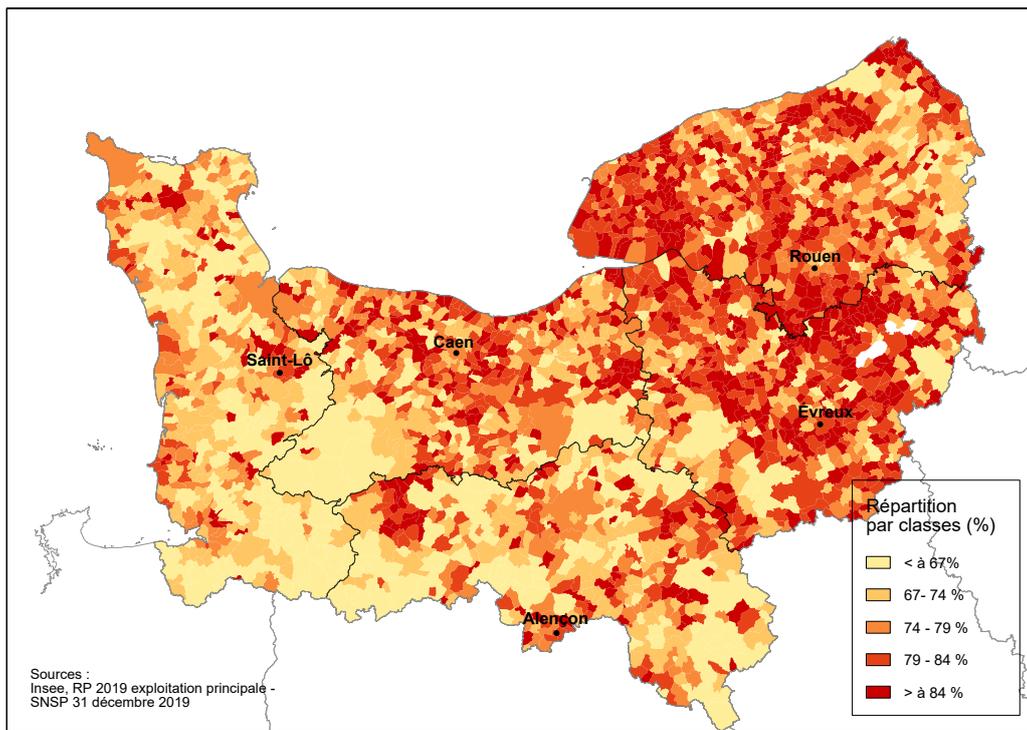
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Normandie



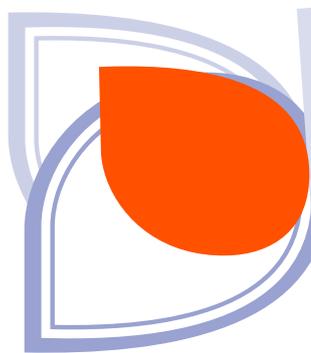
Prestataires payés par la Carsat Normandie

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
14 - Calvados	63 612	83 082	146 694
27 - Eure	53 638	64 873	118 511
50 - Manche	48 693	63 701	112 394
61 - Orne	28 314	36 888	65 202
76 - Seine-Maritime	115 791	148 650	264 441
Total Carsat Normandie	310 048	397 194	707 242
Total hors Carsat Normandie	30 741	37 062	67 803
Ensemble des prestataires	340 789	434 256	775 045

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général
 y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique
 "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.



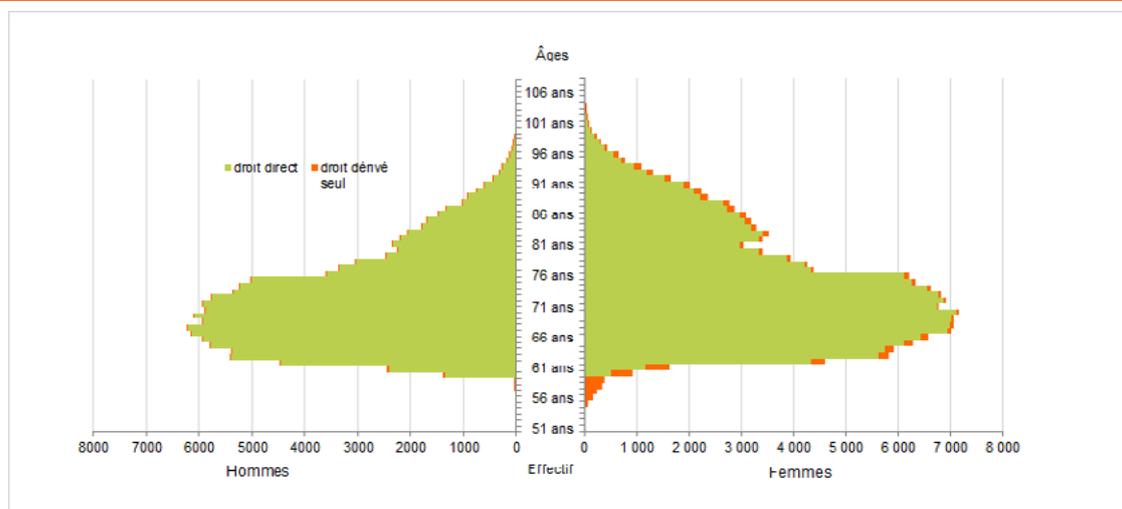


Retraités résidant dans le département

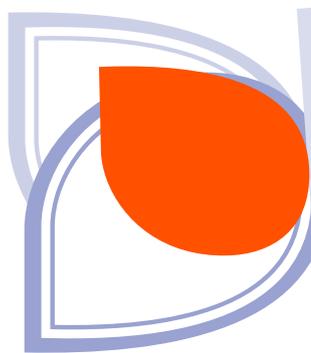
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 712	10 215	16 927
Droits directs (retraites personnelles)	6 241	7 215	13 456
Droits dérivés (retraites de réversion)	471	3 000	3 471
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	527	750	1 277
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 510	1 091	3 601
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	75,6 ans	73,1 ans	73,5 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	120 831	155 417	276 248
Retraités percevant un droit direct seul	116 886	106 216	223 102
Retraités percevant un droit dérivé seul	401	5 839	6 240
Retraités percevant les deux à la fois	3 544	43 362	46 906
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,2%	3,5%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	41 478	17 551	59 029
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 044 €	773 €	891 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,3%	44,1%	30,4%

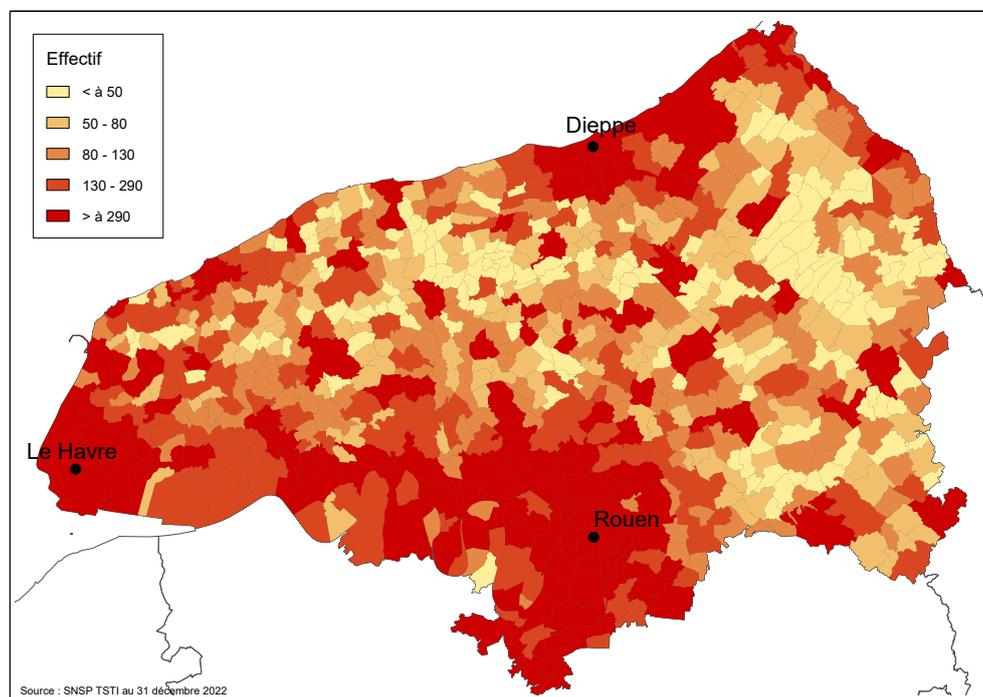
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



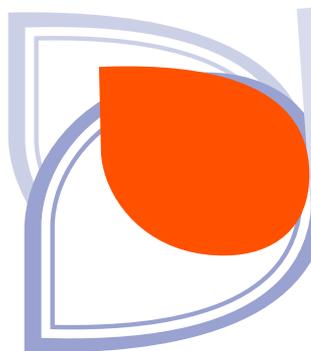
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Le Havre			
Nombre total de retraités	15 187	21 283	36 470
Retraités percevant un droit direct seul	14 788	13 458	28 246
Retraités percevant un droit dérivé seul	31	969	1 000
Retraités percevant les deux à la fois	368	6 856	7 224
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	4,6%	4,7%
Rouen			
Nombre total de retraités	6 941	10 097	17 038
Retraités percevant un droit direct seul	6 733	7 149	13 882
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	346	353
Retraités percevant les deux à la fois	201	2 602	2 803
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,6%	7,6%	9,2%
Dieppe			
Nombre total de retraités	3 106	5 107	8 213
Retraités percevant un droit direct seul	2 975	3 358	6 333
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	169	175
Retraités percevant les deux à la fois	125	1 580	1 705
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	6,2%	5,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

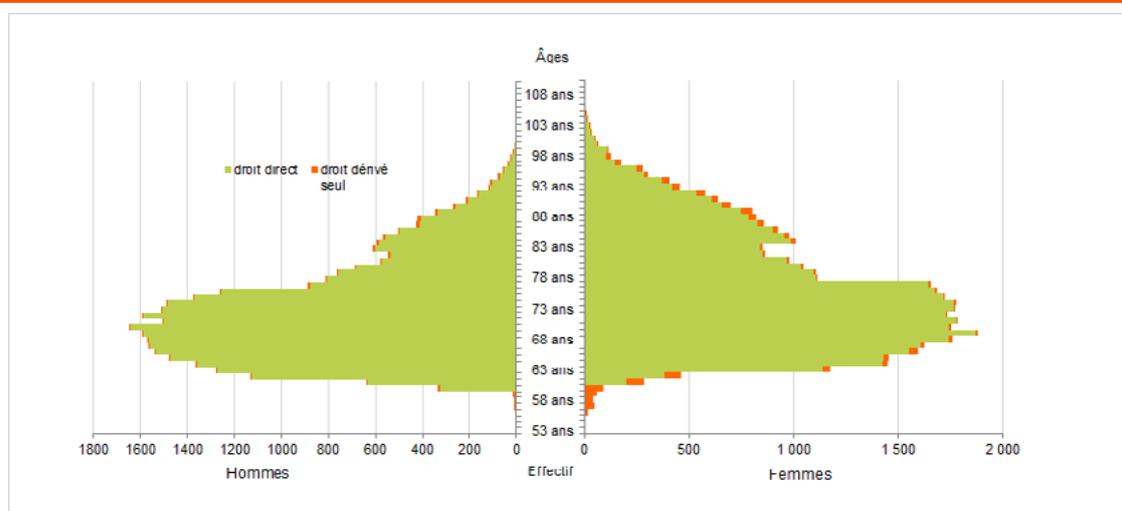


Retraités résidant dans le département

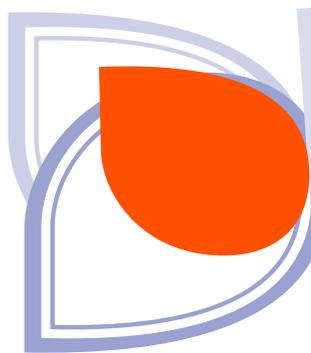
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 561	2 412	3 973
Droits directs (retraites personnelles)	1 397	1 642	3 039
Droits dérivés (retraites de réversion)	164	770	934
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	128	151	279
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	611	354	965
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,5 ans	62,3 ans
Droits dérivés	77,3 ans	74,0 ans	74,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	31 759	41 152	72 911
Retraités percevant un droit direct seul	30 111	29 247	59 358
Retraités percevant un droit dérivé seul	287	1 243	1 530
Retraités percevant les deux à la fois	1 361	10 662	12 023
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,0%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 269	5 917	17 186
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	947 €	747 €	834 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,3%	46,2%	33,9%

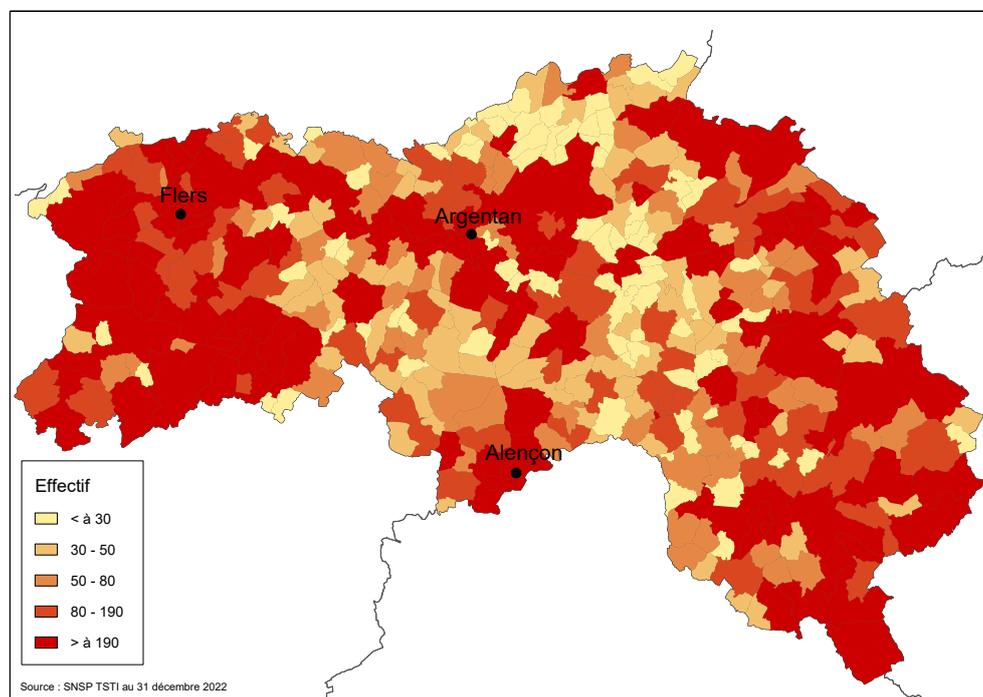
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune

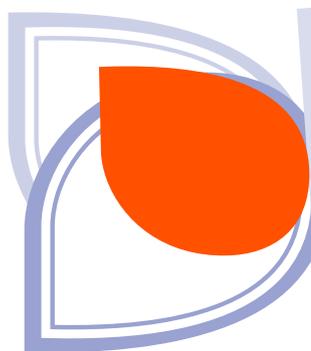


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Alençon			
Nombre total de retraités	2 455	3 851	6 306
Retraités percevant un droit direct seul	2 327	2 547	4 874
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	128	141
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 176	1 291
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,0%	8,6%	9,5%
Flers			
Nombre total de retraités	1 529	2 278	3 807
Retraités percevant un droit direct seul	1 426	1 422	2 848
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	70	79
Retraités percevant les deux à la fois	94	786	880
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	4,5%	4,9%
Argentan			
Nombre total de retraités	1 492	2 202	3 694
Retraités percevant un droit direct seul	1 406	1 469	2 875
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	67	75
Retraités percevant les deux à la fois	78	666	744
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	4,9%	5,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

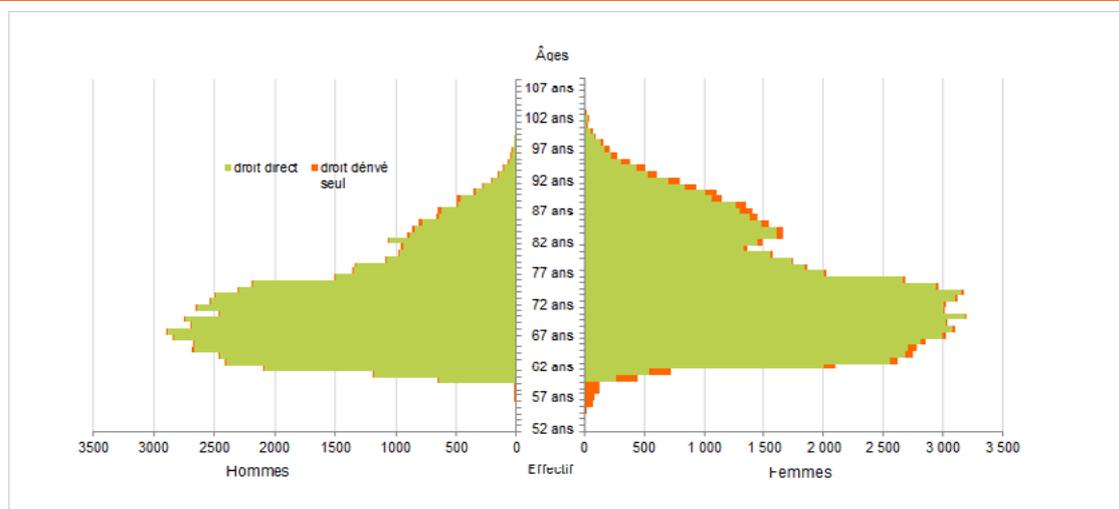


Retraités résidant dans le département

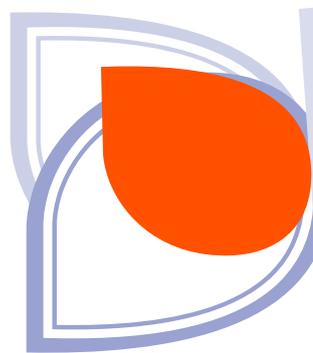
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 941	4 196	7 137
Droits directs (retraites personnelles)	2 674	2 889	5 563
Droits dérivés (retraites de réversion)	267	1 307	1 574
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	108	201	309
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 160	475	1 635
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	76,1 ans	73,6 ans	74,0 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	54 510	70 537	125 047
Retraités percevant un droit direct seul	52 120	51 010	103 130
Retraités percevant un droit dérivé seul	520	2 627	3 147
Retraités percevant les deux à la fois	1 870	16 900	18 770
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,1%	2,7%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 258	8 574	27 832
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,1 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	901 €	695 €	785 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,0%	51,0%	37,3%

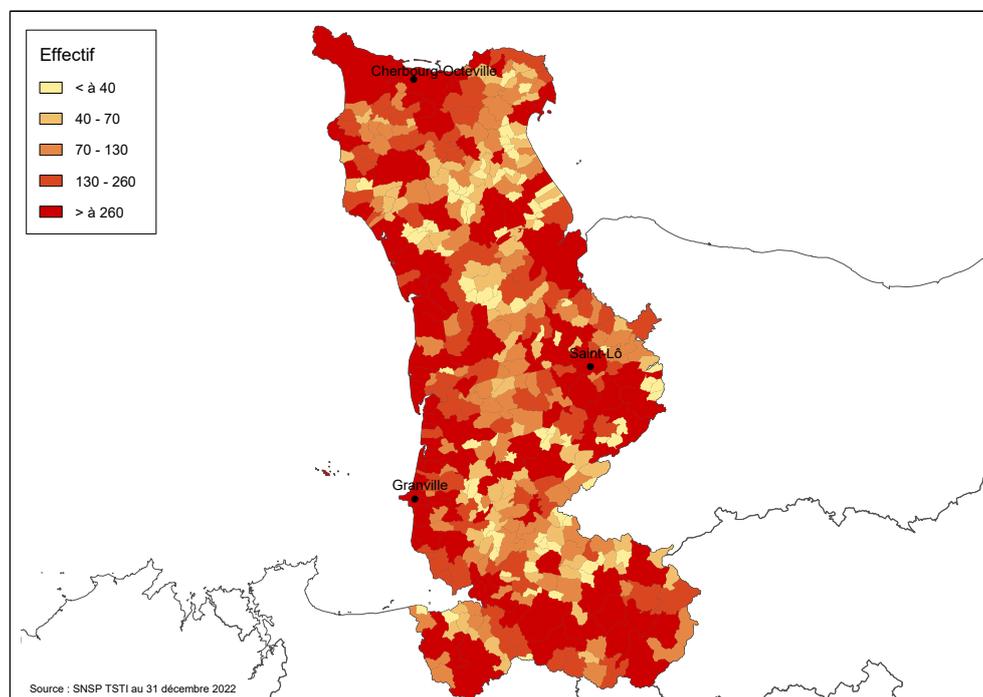
Pyramide des âges des résidents



1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



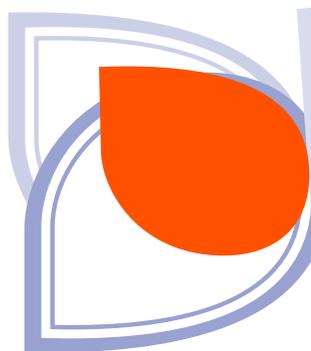
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cherbourg-en-Cotentin			
Nombre total de retraités	4 516	6 555	11 071
Retraités percevant un droit direct seul	4 372	4 361	8 733
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	278	287
Retraités percevant les deux à la fois	135	1 916	2 051
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	5,2%	4,7%
Saint-Lô			
Nombre total de retraités	2 016	3 101	5 117
Retraités percevant un droit direct seul	1 901	2 071	3 972
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	128	140
Retraités percevant les deux à la fois	103	902	1 005
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,1%	7,5%	7,7%
Granville			
Nombre total de retraités	1 740	2 774	4 514
Retraités percevant un droit direct seul	1 673	1 974	3 647
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	63	66
Retraités percevant les deux à la fois	64	737	801
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,2%	3,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

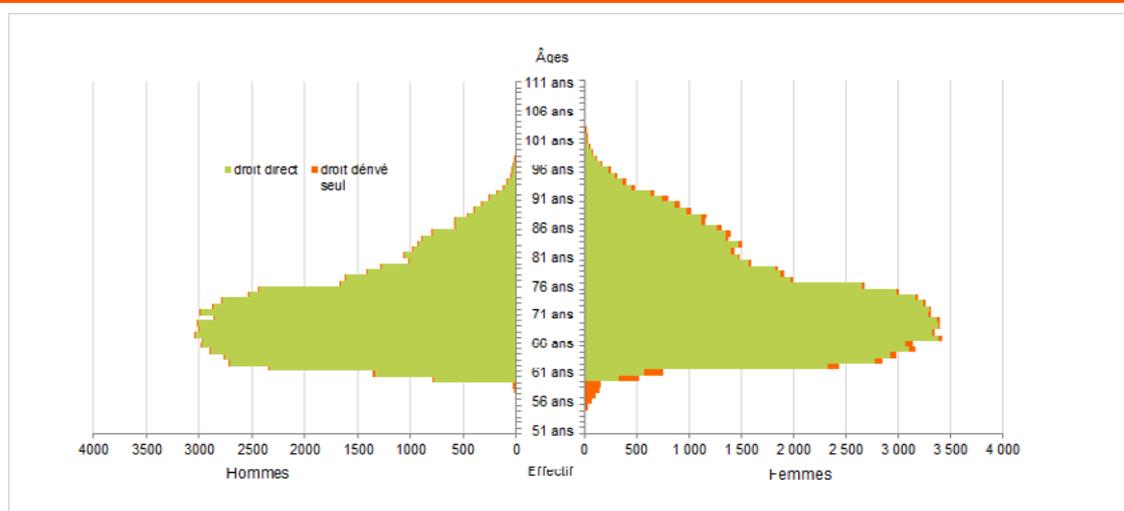


Retraités résidant dans le département

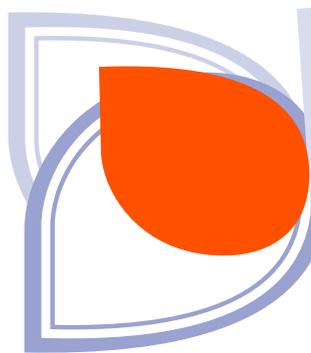
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 498	4 993	8 491
Droits directs (retraites personnelles)	3 259	3 539	6 798
Droits dérivés (retraites de réversion)	239	1 454	1 693
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	183	281	464
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 426	619	2 045
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	73,3 ans	72,4 ans	72,5 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	59 166	72 206	131 372
Retraités percevant un droit direct seul	57 140	51 208	108 348
Retraités percevant un droit dérivé seul	234	2 313	2 547
Retraités percevant les deux à la fois	1 792	18 685	20 477
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,4%	2,7%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 262	10 029	31 291
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,3 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 075 €	819 €	934 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,8%	36,3%	25,1%

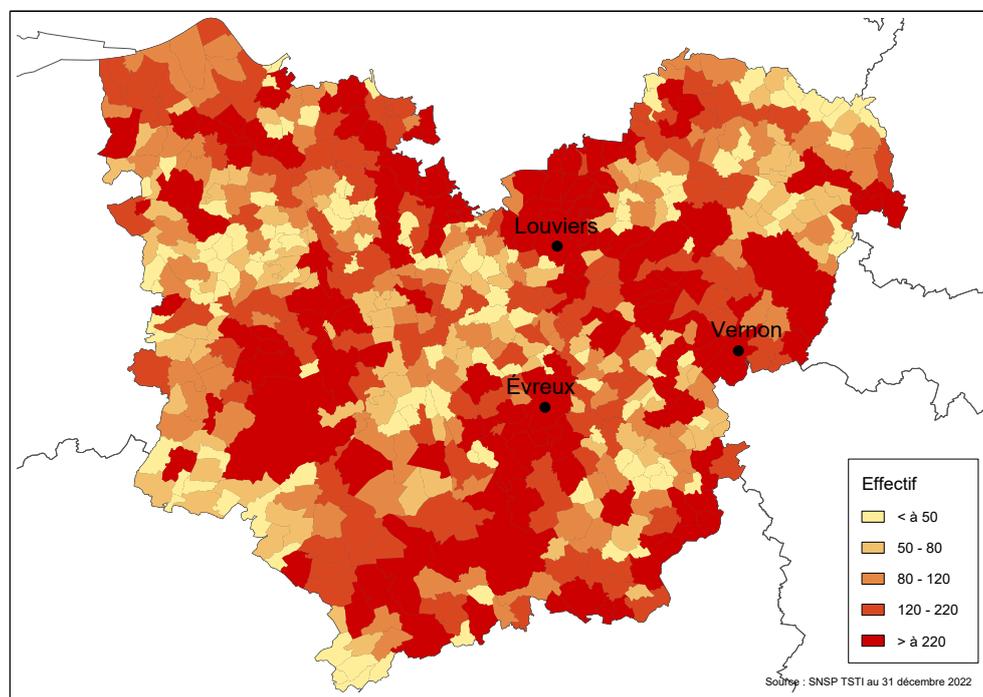
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune

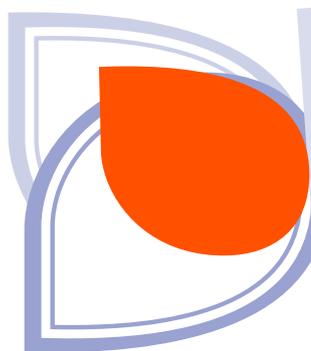


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Évreux			
Nombre total de retraités	3 580	5 353	8 933
Retraités percevant un droit direct seul	3 460	3 679	7 139
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	203	221
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 471	1 573
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,9%	6,8%	7,6%
Vernon			
Nombre total de retraités	2 061	2 900	4 961
Retraités percevant un droit direct seul	2 006	1 935	3 941
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	117	121
Retraités percevant les deux à la fois	51	848	899
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	4,2%	4,8%
Louviers			
Nombre total de retraités	1 544	2 216	3 760
Retraités percevant un droit direct seul	1 450	1 424	2 874
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	80	88
Retraités percevant les deux à la fois	86	712	798
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,8%	4,4%	4,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

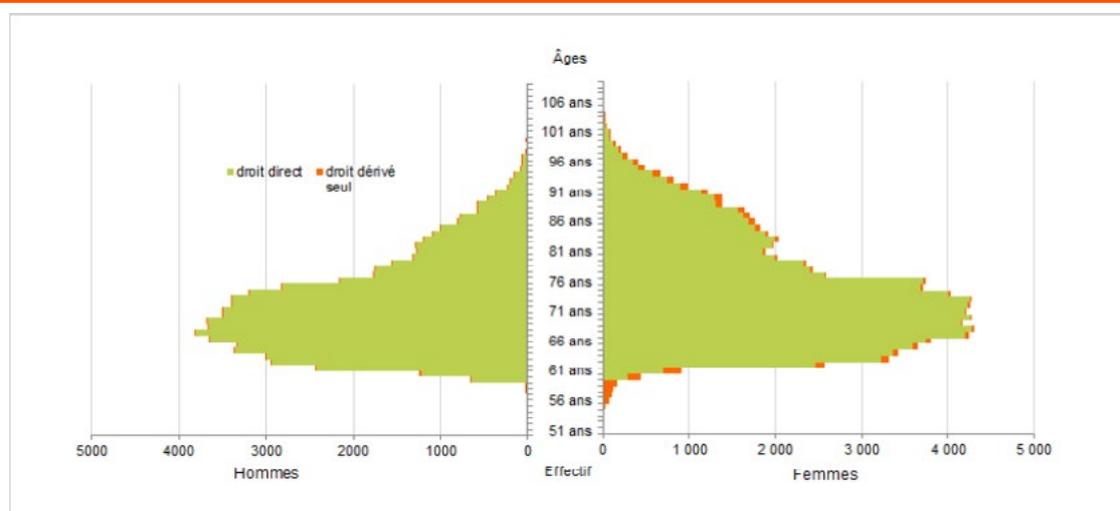


Retraités résidant dans le département

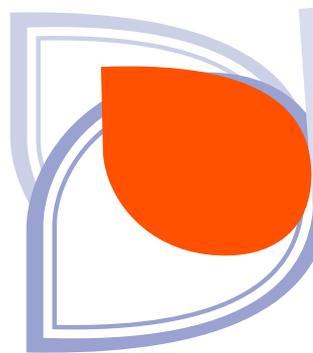
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 734	5 490	9 224
Droits directs (retraites personnelles)	3 400	3 891	7 291
Droits dérivés (retraites de réversion)	334	1 599	1 933
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	258	299	557
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 266	561	1 827
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	74,7 ans	74,3 ans	74,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	70 472	92 172	162 644
Retraités percevant un droit direct seul	67 811	66 909	134 720
Retraités percevant un droit dérivé seul	331	2 750	3 081
Retraités percevant les deux à la fois	2 330	22 513	24 843
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	3,1%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 457	11 245	33 702
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	982 €	767 €	860 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,6%	41,6%	30,2%

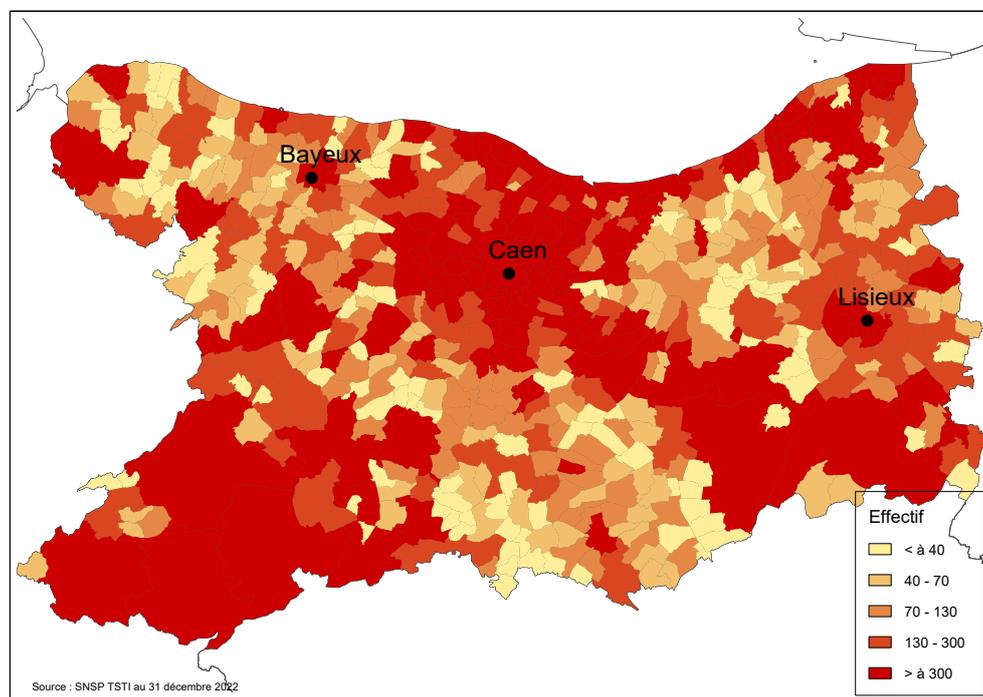
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Caen			
Nombre total de retraités	7 592	12 217	19 809
Retraités percevant un droit direct seul	7 333	8 727	16 060
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	393	421
Retraités percevant les deux à la fois	231	3 097	3 328
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,6%	6,3%	7,5%
Lisieux			
Nombre total de retraités	1 874	3 148	5 022
Retraités percevant un droit direct seul	1 776	2 011	3 787
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	108	113
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 029	1 122
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	5,7%	5,6%
Bayeux			
Nombre total de retraités	1 697	2 610	4 307
Retraités percevant un droit direct seul	1 630	1 814	3 444
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	80	88
Retraités percevant les deux à la fois	59	716	775
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,5%	7,9%	9,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.